

# Titre Professionnel Electricien d'Équipement du Bâtiment

Mis à jour le 22 février 2024

## Conditions d'entrée et prérequis

Savoir lire, écrire et compter, maîtriser l'outil informatique, avoir une représentation du secteur du bâtiment et un projet professionnel validé

## Niveau d'entrée

Sans diplôme

## Niveau de sortie

Niveau 3 - CAP

## Public visé

Être âgé d'au moins 16 ans pour un contrat de professionnalisation. Salarié en contrat de professionnalisation selon la réglementation en vigueur.

## Rythme

Alternance

## Durée en centre

1267 heures

## Validation

Obtention du Titre Professionnel Electricien d'Équipement du Bâtiment ou de Certificats de Compétences Professionnelles

## Modalités d'évaluation

Evaluations continues, et épreuves terminales conformes au référentiel de certification du diplôme, avec dossier professionnel comme document support

## Possibilité de validation par blocs de compétences

Oui

## Objectifs professionnels

### Objectifs de la formation :

Obtenir le Titre Professionnel ou des certificats de compétences d'Électricien d'équipement du bâtiment de niveau 3

### Objectifs pédagogiques :

? Installer les réseaux d'énergie et les équipements courants forts dans les bâtiments – CPP1

? Installer les réseaux de communication, les équipements courants faibles et solutions d'efficacité énergétique dans les bâtiments – CPP2

## Contenu

### CPP1

? Module 1 : Réaliser l'alimentation courant fort d'une installation électrique monophasée

? Module 2 : Réaliser la distribution des réseaux d'énergie d'une installation électrique monophasée MESM

? Module 3 : Réaliser la distribution d'une installation électrique triphasée

? Module 4 : Réaliser les vérifications et la mise en service d'une installation monophasée et assister les vérifications et la mise en service d'une installation triphasée

### CPP2

? Module 1 : Poser et raccorder les matériels des systèmes de sûreté et sécurité

? Module 2 : Poser et raccorder les matériels des systèmes d'automatisme et de communication d'un bâtiment

? Module 3 : Réaliser l'installation des équipements thermiques

? Module 4 : Réaliser l'installation d'équipements et solutions d'efficacité énergétique d'un bâtiment

## POURSUITE DE PARCOURS

### EQUIVALENCES et PASSERELLES :

non concerné

### SUITE DE PARCOURS :

– BP électricien

– BTM installateur en équipements électriques

– Bac pro MELEC – métiers de l'électricité et de ses environnements connectés

### DÉBOUCHÉS :

Accès direct à l'emploi

## Modalités pédagogiques

Formation en alternance sur 2 ans

## Profil des intervenants

# Titre Professionnel Electricien d'Équipement du Bâtiment

## Nombre de participants

12 participants maximum

## Entrée et sortie permanente

Non

## Codes réglementaires

- Code RNCP : RNCP : 37442
- Formacode : 24066 : Installation électrique, 22485 : Rénovation bâtiment, 22211 : Performance énergétique bâtiment
- Code NSF : 255s : Bobinage, câblage et assemblage de circuits et d'ensembles électriques-électroniques; Installation et pose de circuits et ensembles électriques
- Code ROME : F1602

Enseignant(e)s certifié(e)s de l'Éducation Nationale  
Formateur(trice)s professionnel(le)s Professionnel(le)s du secteur

## Possibilité d'aménagement du parcours

Oui

## Méthodes pédagogiques

Formation essentiellement pratique (ateliers, simulations, mises en situation, résolution de problèmes, analyse réflexive ...).

## Moyens pédagogiques

Plateaux techniques du lycée des Lombards, salles de cours, salle informatique.

## Durée

Durée moyenne de formation en centre : 1267 heures  
Durée moyenne en entreprise : Contrat signé avec l'entreprise  
Volume horaire par semaine : 35 h

## Délais et modalités d'accès

Entrée de septembre à novembre.

## Financements possibles

### TARIF

Parcours complet : formation 100 % prise en charge par l'OPCO

### MODALITES DE FINANCEMENT

Entreprise relevant du secteur privé : application des niveaux de prise en charge définis par France Compétence.

Organisation relevant du secteur public : application des niveaux de prise en charge définis par chaque fonction publique.

## Poursuite de parcours

### EQUIVALENCES et PASSERELLES :

non concerné

### SUITE DE PARCOURS :

- BP électricien
- BTM installateur en équipements électriques
- Bac pro MELEC – métiers de l'électricité et de ses environnements connectés

### DÉBOUCHÉS :

Accès direct à l'emploi

# Titre Professionnel Electricien d'Équipement du Bâtiment

## Référent handicap

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Nos référent(e)s handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

## CONTACT RÉFÉRENTS HANDICAP ET MOBILITÉ

Référent(e) handicap :  
referent.handicap@gretasudchampagne.com  
Référent(e) mobilité :  
referent.mobilite@gretasudchampagne.com

## Réseau

- GRETA CFA Sud Champagne
- 12, avenue des Lombards  
10000 Troyes
- contact@gretasudchampagne.com
- 03 25 71 23 80
- www.gretasudchampagne.com
- SIRET : 191 000 256 000 39
- Numéro d'activité : 21 10 P000 310 (Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)